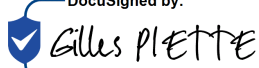


SAS PACIFIC HOLDING

62 Impasse DES TROIS POINTES 34980 SAINT GELY DU FESC FRANCE

Exercice du **01/01/2020** au **31/12/2020**

Certifié conforme
par le Président

DocuSigned by:

A2C14E8B00904D1...

COMPTES ANNUELS

- COMPTE DE RESULTAT -

PACIFIC HOLDING

du 01/01/2020 au 31/12/2020

			Total	N-1
Produits d'exploitation	France	Export		
Ventes de marchandises				
Production vendue - biens				
Production vendue - services				
Chiffre d'affaires net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits			0	
Total des produits d'exploitation I (1)			0	
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3)			48 499	109 879
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amortissements				
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux provisions				183 000
Dotations d'exploitations sur actif circulant : dotations aux provisions			3 976 772	
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			3	
Total des charges d'exploitations II (2)			4 025 274	292 879
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-4 025 274	-292 879
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée III				
Perte supportée ou bénéfice transféré IV				
Produits Financiers				
Produits financiers de participations (5)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				
Autres intérêts et produits assimilés (5)				177 077
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)				177 077
Charges Financières				

- COMPTE DE RESULTAT -

PACIFIC HOLDING

du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Total	N-1
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées (6)	188 596	176 174
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)	188 596	176 174
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)	-188 596	903
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	-4 213 870	-291 976
Produits Exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits Exceptionnels V		
Charges Exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	23 532	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles VI	23 532	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)	-23 532	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
BENEFICE OU PERTE	-4 237 402	-291 976
Renvois:		
(1) Dont Produits d'exploitation sur exercices antérieurs :		
(2) Dont charges d'exploitations sur exercices antérieurs :		
(3) Dont crédit-bail mobilier :		
(3) Dont crédit-bail immobilier :		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées :		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées :		

PACIFIC HOLDING

Société par actions simplifiée au capital de 11.350.000 euros
Siège social : 62 impasse des Trois Pointes, Parc d'activité de La Tour de Lauzard
34980 – Saint-Gely-du-Fesc
819 139 882 RCS Montpellier
(la « **Société** »)

**ACTE SOUS SEING PRIVE
CONSTATANT LES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
EN DATE DU 15 DECEMBRE 2023**

APPROBATION DES COMPTES ANNUELS CLOS AU 31 DECEMBRE 2020

Les associés de la Société :

- le fonds professionnel de capital investissement **FPCI WCP #2**, représentée par sa société de gestion Weinberg Capital Partners, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 1, rue Euler – 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 481 485 738, elle-même représentée par Monsieur Philippe KLOCANAS, dûment habilité aux fins des présentes ;
- le fonds professionnel de capital investissement **FPCI France Investissement Croissance 5**, représentée par sa société de gestion Bpifrance Investissement, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 27 avenue du Général Leclerc – 94700 Maisons-Alfort, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 433 975 224, elle-même représentée par Monsieur Alexandre OSSOLA, dûment habilité aux fins des présentes ;
- **SORIDEC 2**, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 183, avenue Henri BECQUEREL – 34000 Montpellier, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Montpellier sous le numéro 533 863 551, représentée par IRDI CAPITAL INVESTISSEMENT, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 18 place Dupuy – 31000 Toulouse, elle-même représentée par Monsieur Eric CANDELIER dûment habilité aux fins des présentes ;
- **Monsieur Gilles PIETTE**, né le 30 novembre 1957 à Mayenne (53) et demeurant 8 allée des mésanges, 34 790 GRABELS ;
- **PACIFIC ASSOCIES 1**, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 62 impasse des Trois Pointes - 34980 Saint-Gely-du-Fesc, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Montpellier sous le numéro 819 062 555, représentée par Monsieur Gilles PIETTE, dûment habilité aux fins des présentes ;
- **PACIFIC ASSOCIES 2**, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 62 impasse des Trois Pointes - 34980 Saint-Gely-du-Fesc, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Montpellier sous le numéro 819 091 489, représentée par Monsieur Gilles PIETTE, dûment habilité aux fins des présentes ;
- **MJI CONSEIL**, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 8 allée des Mesanges – 34790 Grabels, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Montpellier sous le numéro 807 521 257, représentée par Monsieur Gilles PIETTE, dûment habilité aux fins des présentes ;

- **IRDI SORIDEC**, société anonyme à conseil d'administration au capital de 61.288.200 euros dont le siège social est situé 18 place Dupuy – 31080 Toulouse, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Toulouse sous le numéro 321 969 297, représentée par IRDI CAPITAL INVESTISSEMENT, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 18 place Dupuy – 31000 Toulouse, elle-même représentée par Monsieur Eric CANDELIER dûment habilité aux fins des présentes,

Seuls associés de la Société, propriétaires des 11.350.000 actions composant le capital social de la Société, ensemble, les « **Associés** »,

Après avoir rappelé :

qu'aux termes de l'article 15.3.3 des statuts de la Société, il est stipulé que « *Les associés peuvent également être consultés par la signature d'un acte, ou de plusieurs actes rigoureusement identiques, signé(s) par l'ensemble des associés ayant un droit de vote, avec mention de la communication préalable, s'il y a lieu, des documents nécessaires ou sur lesquels porte la décision.* »,

que les Commissaires aux comptes de la Société, la société ADVOLIS et la société LINK-AUDIT ont été préalablement informées des présentes,

que le Président a mis à la disposition des Associés les documents suivants :

- les statuts de la Société ;
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- le rapport du Président ;
- le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux ;
- le rapport spécial des Commissaires aux comptes,

et reconnaissant avoir reçu la totalité des documents et informations dont la communication est rendue obligatoire par les dispositions légales, réglementaires ou statutaires applicables et ainsi pouvoir se prononcer en toute connaissance de cause sur les décisions figurant à l'ordre du jour,

ont pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
2. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
3. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus au Président ;
4. Affectation du résultat ;
5. Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, approbation des conventions qui y sont mentionnées ;
6. Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus au Président

Les Associés, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020 et du rapport général des Commissaires aux comptes, approuvent les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils leur ont été présentés, lesdits comptes se soldant par une perte de (4.237.402) euros.

Les Associés approuvent également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion.

En conséquence, les Associés donnent au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Les Associés prennent actes, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 un montant de 149.441 euros a été enregistré au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visée à l'article 39,4 du Code général des impôts et approuvent ces dépenses ou charges.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat

Les Associés décident d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à (4.237.402) euros de la manière suivante :

Origine

- **Report à nouveau antérieur : (11.114.011) euros ;**
- **Résultat déficitaire de l'exercice : (4.237.402) euros.**

Affectation

Report à nouveau :

- **Au report à nouveau, soit (4.237.402) euros ;**
- **Solde du report à nouveau, soit (15.351.413) euros.**

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

TROISIEME DECISION

Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, approbation des conventions qui y sont mentionnées

Les Associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées par l'article L.227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, prennent acte purement et simplement de l'absence de toute convention de cette nature mentionnée dans ledit rapport.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

QUATRIEME DECISION

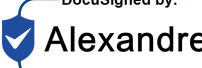
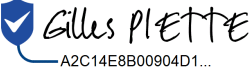
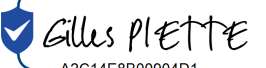
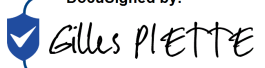
Pouvoirs en vue des formalités

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent acte pour accomplir toutes formalités légales.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

Le présent acte sous seing privé, constatant les décisions unanimes des associés sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social de la Société et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives sociales.

De convention expresse valant convention sur la preuve, les signataires sont convenus de signer électroniquement le présent acte sous seing privé conformément aux dispositions des articles 1366 et suivants du Code civil, par l'intermédiaire du prestataire DocuSign, les signataires s'accordant pour reconnaître à cette signature électronique la même valeur que sa signature manuscrite et pour conférer date certaine à celle attribuée à la signature dudit acte sous seing privé par le prestataire DocuSign.

FPCI WCP #2 représentée par Weinberg Capital Partners, elle-même représentée par Monsieur Philippe KLOCANAS DocuSigned by:  22287F6A06DC4F9...	FPCI France Investissement Croissance 5 représentée par Bpifrance Investissement, elle-même représentée par Monsieur Alexandre OSSOLA DocuSigned by:  3FE71111BE03495...
SORIDEC 2 représentée par IRDI CAPITAL INVESTISSEMENT, elle-même représentée par Monsieur Eric CANDELIER DocuSigned by:  49F149245D8842C...	Monsieur Gilles PIETTE DocuSigned by:  A2C14E8B00904D1...
PACIFIC ASSOCIES 1 représentée par Monsieur Gilles PIETTE DocuSigned by:  A2C14E8B00904D1...	PACIFIC ASSOCIES 2 représentée par Monsieur Gilles PIETTE DocuSigned by:  A2C14E8B00904D1...

MJI CONSEIL

représentée par Monsieur Gilles PIETTE

DocuSigned by:
 Gilles PIETTE
A2C14E8B00904D1...

IRDI SORIDEC

représentée par IRDI CAPITAL
INVESTISSEMENT, elle-même représentée
par Monsieur Eric CANDELIER

DocuSigned by:
 Eric CANDELIER
49F149245D8842C...

SAS PACIFIC HOLDING

62 Impasse DES TROIS POINTES 34980 SAINT GELY DU FESC FRANCE

Exercice du **01/01/2020** au **31/12/2020**

Certifié conforme
par le Président

DocuSigned by:
 Gilles PLETTE
A2C14E8B00904D1...

COMPTES ANNUELS

- BILAN ACTIF -

PACIFIC HOLDING

du 01/01/2020 au 31/12/2020

	N			N-1
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles (1)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participation évaluées selon méthode équivalence				
Autre participations	11 450 000	11 450 000		
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	11 450 000	11 450 000		
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	3 978 272	3 976 772	1 500	4 064 806
Capital souscrit et appelé, non versé				
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 425		1 425	654
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance				
Frais d'émissions d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 979 696	3 976 772	2 925	4 065 460
TOTAL ACTIF GENERAL	15 429 696	15 426 772	2 925	4 065 460
Renvois:				
(1) Dont droit au bail :				
(2) Dont part à moins d'un an :				
(3) Dont part à plus d'un an :				

- BILAN PASSIF -

PACIFIC HOLDING

du 01/01/2020 au 31/12/2020

	N	N-1
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 11350000)	11 350 000	11 350 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	139 688	139 688
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	26 174	26 174
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-11 114 011	-10 822 035
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-4 237 402	-291 976
Situation Nette	-3 835 551	401 851
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-3 835 551	401 851
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avance conditionnées		
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
Fonds dédiés sur manuels affectés		
Fonds dédiés sur donations et legs		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		480
Emprunts et dettes financières divers (3)	3 836 975	3 653 049
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 500	10 080
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	3 838 475	3 663 609
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	2 925	4 065 460
Renvois :		
(1) Dettes :		
	à Plus d'un an	
	à moins d'un an	
	3 838 475,36	3 663 128,81
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :		
(3) Dont emprunts participatifs :		

PACIFIC HOLDING SAS

Société par Actions Simplifiée au capital de 11.350.000 euros
Siège social : 62 impasse des Trois Pointes, Parc d'activités de La Tour de Lauzard
34980 Saint-Gely-du-Fesc
RCS Montpellier 819 139 882

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

ADVOLIS
38, avenue de l'Opéra - 75002 PARIS
Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

LINK AUDIT
3, rue de l'Industrie - 34880 LAVERUNE
Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Montpellier

ADVOLIS
38, avenue de l'Opéra - 75002 PARIS
Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

LINK AUDIT
3, rue de l'Industrie - 34880 LAVERUNE
Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Montpellier

PACIFIC HOLDING SAS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux associés de la société Pacific Holding,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confié par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société Pacific Holding relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable décrit dans la note « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels relatif à la décision de cessation d'activité et de dissolution de votre société, qui a conduit à présenter les comptes annuels en valeurs liquidatives.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure de contrôler l'exactitude des informations relatives aux délais de paiement des créances clients et dettes fournisseurs prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce, les systèmes d'information de la société ne permettant pas de disposer nativement de ces informations.

Par ailleurs, nous vous signalons que la société n'a pas été en mesure d'approuver les comptes annuels 2020 dans le délai raisonnable de 6 mois suivant la date de clôture.

De plus, compte tenu de la transmission tardive d'éléments de documentation, nous n'avons pas été en mesure de respecter le délai statutaire de communication de notre rapport de 5 jours préalablement à la tenue de l'organe d'approbation des comptes.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris le 14 décembre 2023

Les commissaires aux comptes

ADVOLIS

Signé électroniquement le 14/12/2023 par
Damien BOURG



Damien BOURG

LINK AUDIT

Signé électroniquement le 14/12/2023 par
Benoit Sartre

Benoit SARTRE

SAS PACIFIC HOLDING

62 Impasse DES TROIS POINTES 34980 SAINT GELY DU FESC FRANCE

Exercice du **01/01/2020** au **31/12/2020**

- SOMMAIRE -

PACIFIC HOLDING

du 01/01/2020 au 31/12/2020

Comptes annuels

Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6

Annexe comptable

Annexe au bilan et compte de résultat	9
---------------------------------------	---

COMPTES ANNUELS

- BILAN ACTIF -

PACIFIC HOLDING

du 01/01/2020 au 31/12/2020

	N			N-1
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles (1)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participation évaluées selon méthode équivalence				
Autre participations	11 450 000	11 450 000		
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	11 450 000	11 450 000		
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	3 978 272	3 976 772	1 500	4 064 806
Capital souscrit et appelé, non versé				
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 425		1 425	654
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance				
Frais d'émissions d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 979 696	3 976 772	2 925	4 065 460
TOTAL ACTIF GENERAL	15 429 696	15 426 772	2 925	4 065 460
Renvois:				
(1) Dont droit au bail :				
(2) Dont part à moins d'un an :				
(3) Dont part à plus d'un an :				

- BILAN PASSIF -

PACIFIC HOLDING

du 01/01/2020 au 31/12/2020

	N	N-1
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 11350000)	11 350 000	11 350 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	139 688	139 688
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	26 174	26 174
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-11 114 011	-10 822 035
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-4 237 402	-291 976
Situation Nette	-3 835 551	401 851
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-3 835 551	401 851
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avance conditionnées		
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
Fonds dédiés sur manuels affectés		
Fonds dédiés sur donations et legs		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		480
Emprunts et dettes financières divers (3)	3 836 975	3 653 049
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 500	10 080
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	3 838 475	3 663 609
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	2 925	4 065 460
Renvois :		
(1) Dettes :		
	à Plus d'un an	
	à moins d'un an	
	3 838 475,36	3 663 128,81
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :		
(3) Dont emprunts participatifs :		

- COMPTE DE RESULTAT -

PACIFIC HOLDING

du 01/01/2020 au 31/12/2020

			Total	N-1
Produits d'exploitation	France	Export		
Ventes de marchandises				
Production vendue - biens				
Production vendue - services				
Chiffre d'affaires net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits			0	
Total des produits d'exploitation I (1)			0	
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3)			48 499	109 879
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amortissements				
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux provisions				183 000
Dotations d'exploitations sur actif circulant : dotations aux provisions			3 976 772	
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			3	
Total des charges d'exploitations II (2)			4 025 274	292 879
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-4 025 274	-292 879
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée III				
Perte supportée ou bénéfice transféré IV				
Produits Financiers				
Produits financiers de participations (5)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				
Autres intérêts et produits assimilés (5)				177 077
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)				177 077
Charges Financières				

- COMPTE DE RESULTAT -

PACIFIC HOLDING

du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Total	N-1
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées (6)	188 596	176 174
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)	188 596	176 174
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)	-188 596	903
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	-4 213 870	-291 976
Produits Exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits Exceptionnels V		
Charges Exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	23 532	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles VI	23 532	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)	-23 532	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
BENEFICE OU PERTE	-4 237 402	-291 976
Renvois:		
(1) Dont Produits d'exploitation sur exercices antérieurs :		
(2) Dont charges d'exploitations sur exercices antérieurs :		
(3) Dont crédit-bail mobilier :		
(3) Dont crédit-bail immobilier :		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées :		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées :		

ANNEXE COMPTABLE

PACIFIC HOLDING

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 2 925€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte nette comptable de -4 237 402€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Évènements principaux :

Aux termes de décisions de l'associé unique en date du 10 mars 2020, les associés ont décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : 28 rue de la Carrée à SAINT GELY DU FESC (34980).

Depuis le début de l'année 2020, la communauté internationale est confrontée à l'épidémie de Coronavirus — Covid-19. Le 14 mars 2020, le Gouvernement français a déclenché le stade 3 du dispositif de gestion de l'épidémie. À ce titre, des mesures de restriction ont été prises dont la fermeture des établissements scolaires, la fermeture de tous les lieux recevant du public non indispensables à la vie du pays et des mesures de restriction des contacts privés. Le 16 mars 2020, face à l'accélération de l'épidémie, le Président de la République a annoncé une mesure de confinement de tous les citoyens avec des possibilités de déplacement très restreintes.

Cette situation a fortement impacté l'activité de la filiale opérationnelle ASD INTERNATIONAL. L'activité est ressortie en baisse sur le mois de février 2020 et d'autre part, la fermeture de tous les magasins exploités par la filiale à compter du 16 mars 2020 a occasionné un arrêt total de l'activité.

II ressort qu'en lien avec les difficultés financières de notre filiale opérationnelle et la fin de l'accord consenti par les banques, Ribon Ten se trouve en état de cessation de paiement.

Les mesures mises en place par l'État ne pouvant permettre au groupe d'envisager de passer cette crise sans le recours à une procédure collective, la direction a demandé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire le 30 mars 2020 pour FINANCIERE PACIFIC et ses deux filiales ASD INTERNATIONAL et RIBON TEN. Le procureur, en date du 1er avril 2020, a ouvert la procédure de redressement judiciaire et nommé des administrateurs judiciaires en charge d'assister la société dans tous les actes de gestion et de disposition.

Un jugement du tribunal de commerce de MONTPELLIER en date du 1er avril 2020 a constaté l'état de cessation des paiements au 26 mars 2020 et a prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de la société en application des dispositions des articles L.631-1 et suivants du code de commerce.

Ledit jugement a désigné comme administrateur judiciaire :

La SELARL FHB, prise en la personne de Maître Jean-François BLANC, administrateur judiciaire, sis 5 rue des Salins à MONTPELLIER (34070)

Maître Vincent AUSSEL, administrateur judiciaire, sis Arche Jacques Cœur, 222 rue Ernest Granier, 34000 MONTPELLIER

Ces derniers ayant pour mission, outre les pouvoirs qui leur sont conférés par la Loi, d'assister le dirigeant de la Société dans tous les actes de gestion et de disposition.

La société poursuit son activité de holding dans le cadre de la procédure de redressement judiciaire.

Concernant notre filiale ASD International, compte-tenu de la situation de trésorerie de la Société et du montant de son passif, le dirigeant et les administrateurs judiciaires ont initié un appel d'offres en vue de rechercher un investisseur ou un repreneur en plan de cession.

La date limite des offres a été fixée au mercredi 20 mai 2020 à 16h00.

Dans ce cadre, 26 candidats ont manifesté un intérêt pour la Société et 3 d'entre eux ont adressé des propositions de reprises.

Les offres reçues portant toutes sur un périmètre réduit, il a été décidé de proroger la date limite de dépôt des offres au vendredi 26 juin 2020 à 12h00.

A l'issue de la nouvelle date de dépôt des offres, 11 offres ont été déposées.

L'audience d'examen des offres par le tribunal a été fixée au vendredi 17 juillet 2020 à 8h30.

Au terme du délai d'amélioration légal, 3 candidats ont remis une offre définitive et l'ont défendu devant le tribunal

: Madame Agathe Boidin, la société Pyramides VII et la société Ithaque.

Le 24 juillet 2020, le tribunal a jugé les offres et a désigné Madame Agathe Boidin en tant que repreneur. Les principales caractéristiques de l'offre de reprise sont les suivantes :

Projet de reprise : refaire de Pacific Pêche le leader de la distribution d'articles de pêche en favorisant notamment l'omnicanale et le développement des produits en marque propre.

Périmètre de la reprise : 38 magasins (sur 40), plateforme logistique, siège social. Actifs incorporels repris : intégralité pour un montant de 20 000€.

Actifs corporels repris : intégralité y compris les agencements des sites non repris pour un montant de 130 000€. Stocks : intégralité y compris les stocks des sites non repris pour un montant de 1 850 000€.

Nombre de salariés repris : 202 sur 213

À l'issue de cette période de redressement judiciaire qui a abouti à la cession des actifs de la société, cette dernière devrait être liquidée.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

En lien avec les éléments décrits dans le paragraphe "événements principaux", les comptes annuels ont été arrêtés en valeur liquidative conduisant à déprécier les actifs sur la base de leur valeur réalisable.

Informations relatives au bilan

ACTIF

Immobilisations

Immobilisations Corporelles et Incorporelles :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Principaux Mouvements de l'exercice :

Immobilisations Incorporelles et Corporelles	Valeur brute Début D'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur Brute Fin d'exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebuts	
Fond Commercial	-	-	-	-	-	-
Autres Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Incorporelles (I)	-	-	-	-	-	-
Terrain	-	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	-	-	-	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Corporelles (II)	-	-	-	-	-	-
Total Général (I + II)	-	-	-	-	-	-

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

Immobilisations Financières	Valeur brute Début D'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur Brute Fin d'exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebuts	
Participations évaluées selon méthode équivalence	-	-	-	-	-	-
Autres participations	11 450 000	-	-	-	-	11 450 000
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts & Autres Immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
Total Général	11 450 000	-	-	-	-	11 450 000

Amortissements :

Amortissements	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin D'exercice
		Amortissement	Amortissement	
Incorporelles	-	-	-	-
Corporelles	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-

Durées d'amortissement :

Immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire / Dégressif	20 à 50 ans
Matériel et Outillage	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Matériel de Transport	Linéaire / Dégressif	4 à 5 ans
Matériel de Bureau	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire / Dégressif	10 ans
Installations générales	Linéaire / Dégressif	10 à 20 ans

Dépréciations :

Dépréciation Actif Immobilisé	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin D'exercice
		Dépréciation	Dépréciation	
Incorporelles	-	-	-	-
Corporelles	-	-	-	-
Financières	11 450 000	-	-	11 450 000
TOTAL	11 450 000	-	-	11 450 000

Dépréciation Actif Immobilisé	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin D'exercice
		Dépréciation	Dépréciation	
Stocks et encours	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres Actifs	-	3 632 246	-	3 632 246
TOTAL	-	3 632 246	-	3 632 246

État des Créances :

ETAT DES CREANCES		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		-	-	-
Prêts		-	-	-
Autres immobilisations financières		-	-	-
Clients douteux ou litigieux		-	-	-
Autres créances clients		-	-	-
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée		-	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	-	-	-
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
	Divers	-	-	-
Groupe et associés		3 976 772	3 976 772	-
Débiteurs divers		1 500	1 500	-
Charges constatées d'avance		-	-	-
Totaux		3 978 272	3 978 272	-

VALEURS MOBILIÈRES

Valeurs Mobilières de Placement	N	N - 1
Valeurs Mobilières de Placement	-	-
Banques	1 425	654
Total	1 425	654

PASSIF

Capitaux propres :

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	11 350 000	1,00
Actions ou parts émises pendant l'exercice	0	
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		0
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	11 350 000	1,00

État des Dettes :

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	+ 1an, 5 ans au +	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	1 500	1 500	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	-	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
T.V.A.	-	-	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	-	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	3 836 975	3 836 975	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAUX	3 838 475	3 838 475	-	-

Charges à Payer :

Charges à Payer :		Montant
Congés payés	Congés payés	-
	Charges sociales	-
	Charges fiscales	-
Intérêts Cours	Emprunts et Dettes	-
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
	Dettes sociétés en participation	-
	Fournisseurs	-
	Associés	-
	Banques	-
	Concours bancaires courants	-
Autres Charges	Factures à recevoir	1 500
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	-
	Participations des salariés	-
	Personnel	-
	Organismes Sociaux	-
	Autres charges fiscales	-
	Divers	-
Total		1 500

Honoraires du Commissaire aux Comptes :

Les honoraires du Commissaire aux Comptes payés sur l'exercice s'élèvent à 1 500 € TTC.

Autres Informations :

Effectif moyen :

Pas de salariés.

Engagements donnés ou reçus :

Donnés : Néant

Reçus : Néant

Engagement Retraite :

Le montant des engagements en matière de retraite n'a pas été retranscrit dans la présente car celui-ci est non significatif.

Conséquences du COVID sur les comptes annuels :

La crise du COVID 19 a eu un impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Ces impacts sont traduits dans les comptes et développés dans le paragraphe relevant des événements de l'exercice.

L'entreprise a retenu l'approche ciblée afin de fournir les impacts de la crise COVID 19 sur le bilan et le compte de résultat.

SAS PACIFIC HOLDING

62 Impasse DES TROIS POINTES 34980 SAINT GELY DU FESC FRANCE

Exercice du **01/01/2020** au **31/12/2020**

Certifié conforme
par le Président

DocuSigned by:

A2C14E8B00904D1...

ANNEXE COMPTABLE

PACIFIC HOLDING

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 2 925€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte nette comptable de -4 237 402€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Évènements principaux :

Aux termes de décisions de l'associé unique en date du 10 mars 2020, les associés ont décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : 28 rue de la Carrée à SAINT GELY DU FESC (34980).

Depuis le début de l'année 2020, la communauté internationale est confrontée à l'épidémie de Coronavirus — Covid-19. Le 14 mars 2020, le Gouvernement français a déclenché le stade 3 du dispositif de gestion de l'épidémie. À ce titre, des mesures de restriction ont été prises dont la fermeture des établissements scolaires, la fermeture de tous les lieux recevant du public non indispensable à la vie du pays et des mesures de restriction des contacts privés. Le 16 mars 2020, face à l'accélération de l'épidémie, le Président de la République a annoncé une mesure de confinement de tous les citoyens avec des possibilités de déplacement très restreintes.

Cette situation a fortement impacté l'activité de la filiale opérationnelle ASD INTERNATIONAL. L'activité est ressortie en baisse sur le mois de février 2020 et d'autre part, la fermeture de tous les magasins exploités par la filiale à compter du 16 mars 2020 a occasionné un arrêt total de l'activité.

II ressort qu'en lien avec les difficultés financières de notre filiale opérationnelle et la fin de l'accord consenti par les banques, Ribon Ten se trouve en état de cessation de paiement.

Les mesures mises en place par l'État ne pouvant permettre au groupe d'envisager de passer cette crise sans le recours à une procédure collective, la direction a demandé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire le 30 mars 2020 pour FINANCIERE PACIFIC et ses deux filiales ASD INTERNATIONAL et RIBON TEN. Le procureur, en date du 1er avril 2020, a ouvert la procédure de redressement judiciaire et nommé des administrateurs judiciaires en charge d'assister la société dans tous les actes de gestion et de disposition.

Un jugement du tribunal de commerce de MONTPELLIER en date du 1er avril 2020 a constaté l'état de cessation des paiements au 26 mars 2020 et a prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de la société en application des dispositions des articles L.631-1 et suivants du code de commerce.

Ledit jugement a désigné comme administrateur judiciaire :

La SELARL FHB, prise en la personne de Maître Jean-François BLANC, administrateur judiciaire, sis 5 rue des Salins à MONTPELLIER (34070)

Maître Vincent AUSSEL, administrateur judiciaire, sis Arche Jacques Cœur, 222 rue Ernest Granier, 34000 MONTPELLIER

Ces derniers ayant pour mission, outre les pouvoirs qui leur sont conférés par la Loi, d'assister le dirigeant de la Société dans tous les actes de gestion et de disposition.

La société poursuit son activité de holding dans le cadre de la procédure de redressement judiciaire.

Concernant notre filiale ASD International, compte-tenu de la situation de trésorerie de la Société et du montant de son passif, le dirigeant et les administrateurs judiciaires ont initié un appel d'offres en vue de rechercher un investisseur ou un repreneur en plan de cession.

La date limite des offres a été fixée au mercredi 20 mai 2020 à 16h00.

Dans ce cadre, 26 candidats ont manifesté un intérêt pour la Société et 3 d'entre eux ont adressé des propositions de reprises.

Les offres reçues portant toutes sur un périmètre réduit, il a été décidé de proroger la date limite de dépôt des offres au vendredi 26 juin 2020 à 12h00.

A l'issue de la nouvelle date de dépôt des offres, 11 offres ont été déposées.

L'audience d'examen des offres par le tribunal a été fixée au vendredi 17 juillet 2020 à 8h30.

Au terme du délai d'amélioration légal, 3 candidats ont remis une offre définitive et l'ont défendu devant le tribunal

: Madame Agathe Boidin, la société Pyramides VII et la société Ithaque.

Le 24 juillet 2020, le tribunal a jugé les offres et a désigné Madame Agathe Boidin en tant que repreneur. Les principales caractéristiques de l'offre de reprise sont les suivantes :

Projet de reprise : refaire de Pacific Pêche le leader de la distribution d'articles de pêche en favorisant notamment l'omnicanale et le développement des produits en marque propre.

Périmètre de la reprise : 38 magasins (sur 40), plateforme logistique, siège social. Actifs incorporels repris : intégralité pour un montant de 20 000€.

Actifs corporels repris : intégralité y compris les agencements des sites non repris pour un montant de 130 000€. Stocks : intégralité y compris les stocks des sites non repris pour un montant de 1 850 000€.

Nombre de salariés repris : 202 sur 213

À l'issue de cette période de redressement judiciaire qui a abouti à la cession des actifs de la société, cette dernière devrait être liquidée.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

En lien avec les éléments décrits dans le paragraphe "événements principaux", les comptes annuels ont été arrêtés en valeur liquidative conduisant à déprécier les actifs sur la base de leur valeur réalisable.

Informations relatives au bilan

ACTIF

Immobilisations

Immobilisations Corporelles et Incorporelles :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Principaux Mouvements de l'exercice :

Immobilisations Incorporelles et Corporelles	Valeur brute Début D'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur Brute Fin d'exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebuts	
Fond Commercial	-	-	-	-	-	-
Autres Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Incorporelles (I)	-	-	-	-	-	-
Terrain	-	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	-	-	-	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Corporelles (II)	-	-	-	-	-	-
Total Général (I + II)	-	-	-	-	-	-

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

Immobilisations Financières	Valeur brute Début D'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur Brute Fin d'exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebuts	
Participations évaluées selon méthode équivalence	-	-	-	-	-	-
Autres participations	11 450 000	-	-	-	-	11 450 000
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts & Autres Immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
Total Général	11 450 000	-	-	-	-	11 450 000

Amortissements :

Amortissements	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin D'exercice
		Amortissement	Amortissement	
Incorporelles	-	-	-	-
Corporelles	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-

Durées d'amortissement :

Immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire / Dégressif	20 à 50 ans
Matériel et Outillage	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Matériel de Transport	Linéaire / Dégressif	4 à 5 ans
Matériel de Bureau	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire / Dégressif	10 ans
Installations générales	Linéaire / Dégressif	10 à 20 ans

Dépréciations :

Dépréciation Actif Immobilisé	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin D'exercice
		Dépréciation	Dépréciation	
Incorporelles	-	-	-	-
Corporelles	-	-	-	-
Financières	11 450 000	-	-	11 450 000
TOTAL	11 450 000	-	-	11 450 000

Dépréciation Actif Immobilisé	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin D'exercice
		Dépréciation	Dépréciation	
Stocks et encours	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres Actifs	-	3 632 246	-	3 632 246
TOTAL	-	3 632 246	-	3 632 246

État des Créances :

ETAT DES CREANCES		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		-	-	-
Prêts		-	-	-
Autres immobilisations financières		-	-	-
Clients douteux ou litigieux		-	-	-
Autres créances clients		-	-	-
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée		-	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	-	-	-
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
	Divers	-	-	-
Groupe et associés		3 976 772	3 976 772	-
Débiteurs divers		1 500	1 500	-
Charges constatées d'avance		-	-	-
Totaux		3 978 272	3 978 272	-

VALEURS MOBILIÈRES

Valeurs Mobilières de Placement	N	N - 1
Valeurs Mobilières de Placement	-	-
Banques	1 425	654
Total	1 425	654

PASSIF**Capitaux propres :**

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	11 350 000	1,00
Actions ou parts émises pendant l'exercice	0	
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		0
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	11 350 000	1,00

État des Dettes :

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	+ 1an, 5 ans au +	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	1 500	1 500	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	-	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
T.V.A.	-	-	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	-	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	3 836 975	3 836 975	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAUX	3 838 475	3 838 475	-	-

Charges à Payer :

Charges à Payer :		Montant
Congés payés	Congés payés	-
	Charges sociales	-
	Charges fiscales	-
Intérêts Cours	Emprunts et Dettes	-
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
	Dettes sociétés en participation	-
	Fournisseurs	-
	Associés	-
	Banques	-
Autres Charges	Concours bancaires courants	-
	Factures à recevoir	1 500
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	-
	Participations des salariés	-
	Personnel	-
	Organismes Sociaux	-
	Autres charges fiscales	-
	Divers	-
Total		1 500

Honoraires du Commissaire aux Comptes :

Les honoraires du Commissaire aux Comptes payés sur l'exercice s'élèvent à 1 500 € TTC.

Autres Informations :

Effectif moyen :

Pas de salariés.

Engagements donnés ou reçus :

Donnés : Néant

Reçus : Néant

Engagement Retraite :

Le montant des engagements en matière de retraite n'a pas été retranscrit dans la présente car celui-ci est non significatif.

Conséquences du COVID sur les comptes annuels :

La crise du COVID 19 a eu un impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Ces impacts sont traduits dans les comptes et développés dans le paragraphe relevant des événements de l'exercice.

L'entreprise a retenu l'approche ciblée afin de fournir les impacts de la crise COVID 19 sur le bilan et le compte de résultat.